

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Beaucaire (30)
Place Georges Clémenceau
30300 Beaucaire

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Beaucaire (30)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21300032600016

Code postal / Ville : 30300 Beaucaire**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 2021-039**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** M le Maire, Julien SANCHEZ - Tél : +33 466599003 - Mail : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Capacités techniques et professionnelles : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée du MAXIMUM de 10 attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Vendredi 30 septembre 2022 - 12:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Oui**Critères d'attribution :** 1 - Valeur technique : 60 %

1-1 Méthodologie : 20 %

1-2 Qualité des matériels proposés : 20 %

1-3 Moyens matériels : 10 %

1-4 Moyens humains : 10 %

2 - Prix des prestations : 40 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement du ponton d'aviron de la base nautique municipale Adrien Hardy

Classification CPV : 45242100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Remplacement du ponton d'aviron de la base nautique municipale Adrien Hardy

Lieu principal d'exécution : Base nautique, Adrien Hardy, 20 allée du Drac, 30300 Beaucaire située en rive droite du Rhône, en amont du pont en direction de Tarascon.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Retrait du dossier de consultation :

Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire.

Les candidats ont l'obligation de répondre à la solution de base et devront faire une proposition pour chacune des variantes exigées suivantes : Variante n°1 - évacuation sur dépôt communal.

Visite sur site :

Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : La visite est recommandée mais pas obligatoire.

Les candidats qui souhaitent visiter le site devront contacter Monsieur Cyrille Renault, Directeur de la Base Nautique Adrien Hardy par mail cyrille.renault@beaucaire.fr

Type et forme de contrat :

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Durée :

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 4 semaines hors délai de préparation et hors délai de fabrication.

L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Il est fixé une période de préparation de 4 semaines qui n'est pas comprise dans le délai d'exécution du marché.

Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 18.2 du CCAG-Travaux.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la Ville de Beaucaire.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Cautionnement et garanties exigés :

(Article 7 et 8 du CCAP)

Forme juridique du groupement :

(Article 2.2 du RC)

Négociation :

Dans le cadre de la présente procédure, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats ayant présentés les meilleures offres suite à un premier classement. Les offres ne devant pas être considérées comme inappropriées.

Des négociations pourront éventuellement être engagées avec les candidats ayant remis une offre irrégulière ou inacceptable. La négociation portera sur tout objet utile au pouvoir adjudicateur pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, mais elle ne devra pas modifier l'objet ou les conditions initiales d'exécution du marché qui ont fait l'objet de la mise en concurrence. La négociation pourra s'effectuer par le biais d'un entretien qui s'effectuera dans les locaux de la commune.

Le pouvoir adjudicateur pourra décider de ne pas négocier et d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Après négociation, le pouvoir adjudicateur peut décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Renseignements complémentaires :

(Article 9.1 du RC)

Information des candidats non retenus :

(Article 9.3 du RC)

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : : <https://marches-securises.fr>

Procédures de recours et voies de recours :

Article 9-2 du RC)

Le tribunal territoriale

Date d'envoi du présent avis

29 juillet 2022